

ÉCHO

de SAINT-LOUIS des CARMES
de BREST "intra-muros"

Faire Carême, est-ce retarder?

Les difficultés de ravitaillement ont modifié la façon traditionnelle de faire Carême. Elles ne l'ont modifiée que dans certains détails et à la surface. Elles n'ont modifié en rien l'obligation sous-jacente de se rappeler les paroles du Maître : « Si vous ne faites pas pénitence, vous périrez tous » ; « veillez et priez, pour ne pas entrer en tentation » ; « il y a des démons qui ne se chassent que par le jeûne et la pénitence » ; elles n'ont modifié en rien l'obligation pour quiconque se recommandant du Christ, d'accompagner le Christ durant la sainte quarantaine au désert, et d'y vivre avec Lui dans la mortification, dans le détachement, dans les veilles, dans les prières.

« Le carême est le temps favorable, le temps du salut. » Il l'est, il le reste pour quiconque entre dans les états d'âme et de corps du Christ en ce saint temps.

Mais voilà qui n'est guère dans la note de notre siècle de lumière, dans le goût de la foule innombrable qui se prévaut de la « Science » et qui attend de cette Science qu'elle ramène à elle seule le bonheur sur cette terre. Il est sûr qu'elle voit, cette foule innombrable, dans cette « Science » l'idole, le mythe à quoi elle attribue le privilège d'assurer un progrès indéfini à l'humanité. Cette Science s'appliquant au mystère des choses et allant de trouvaille en trouvaille, de découverte en découverte, par la technique, par la mécanique sans cesse perfectionnée, la face de la terre sera changée. L'homme grandira de jour en jour en perfection et en bonheur. Point ne sera besoin, dans cette marche précipitée vers le bonheur, de pénitence, d'ascétisme, de veilles, de prières. L'abondance retrouvée, à elle seule, l'abondance sur le plan économique s'entend, l'abondance des biens de la terre et des usines de ce monde, suffira à faire de l'homme le surhomme parfaitement heureux dont on rêve. Renoncement à l'abondance, dépassement de cette abondance, et sacrifice de soi, prière, don de soi à Dieu et au prochain, pénitence, ascétisme, non-sens, absurdités, folies que tout cela ! à laisser aux siècles et aux tenants attardés de la superstition et de l'obscurantisme !

Je les entends bien, ces engagés sur les routes nouvelles à la poursuite du bonheur certain, en marche vers la grandeur certaine du surhomme.

J'attends qu'ils sortent de leur Science et de ses mécaniques ces surhommes parfaitement heureux et fraternels qu'ils promettent. J'attends qu'ils les sortent vivants, bien vivants, fraternellement humains.

Sans doute, us les sortiront, ils l'assurent, et ils les sortiront en quantité industrielle, c'est dans le mode de production de la mécanique scientifique moderne.

Cependant ils ne les sortent pas. Cependant, malgré leurs promesses et les découvertes de leur Science, le monde ne va pas mieux, les misères sont grandes ; je pense aux ruines de cette guerre scientifique, aux cruautés de notre civilisation scientifique, aux souffrances amères de nos sinistrés, de nos déportés, de nos veuves, de nos orphelins ; je pense aux parodies sinistres de liberté, de justice, de fraternité de ce monde scientifique sans âme, de ce monde scientifique hypocritement menteur qui promet l'abondance et la grandeur et le bonheur à tous, et qui les réserve à quelques-uns, aux quelques deux-cents-familles nouvelles du crû scientifique nouveau.

Les surhommes à l'estampille de la Science moderne ne peuplent pas la terre. Ils n'apparaissent même d'aucune manière. Apparaissent cependant ici-bas, de temps en temps tout au moins, des personnes qui par leurs perfections et le bonheur qu'elles répandent autour d'elles, réalisent le type du surhomme rêvé.

« Depuis longtemps j'ai cherché le surhomme ; enfin je l'ai trouvé ! » Ainsi s'exprimait l'un des membres du jury, un incroyant notoire, lors de la soutenance de thèse de doctorat de Mgr Trochu sur le Curé d'Ars.

Il cherchait, ce savant imbu autant que quiconque de Science, un exemplaire de l'homme-type dans toute sa grandeur et tout son bonheur. Il le trouvait, cet incroyant notoire, dans le saint Curé d'Ars. Au rythme de la thèse, la magnifique personnalité de ce saint Curé d'Ars se découvrait à ses yeux ravis, et il ne contenait pas son enthousiasme.

Je ne sais sur quelle suréminente perfection notre savant examinateur fondait plus particulièrement son jugement. J'imagine que le surhomme qu'il découvrait réalisait à ses yeux toutes les perfections que le surhomme doit posséder.

Je ne sais si notre savant-incroyant restait imperméable au surnaturel, aveugle à toute aide apportée par Dieu à son fidèle serviteur. Je sais seulement qu'à parcourir la thèse sur le Curé d'Ars, notre savant-incroyant découvrait le surhomme, et qu'il le découvrait dans le très pénitent, très mortifié, très priant, très vigilant, très ascétique saint Curé d'Ars, car tout cela le saint Curé d'Ars l'était en plénitude.

Savant pour savants, j'agré le témoi-

L'Eglise est une croix

De la belle église Saint-Louis, il ne reste plus que les murs, c'est-à-dire une croix, une grande croix désolée, sans Christ et sans fidèles.

J'ai fait le tour de cette croix mutilée. Je me la représentais telle qu'elle était avant le désastre. Alors aussi, elle avait la forme d'une croix, mais cela se remarquait moins. Elle était notre église Saint-Louis avec son tabernacle, son maître-autel, son chœur, sa chaire, ses orgues, ses tableaux, ses statues, ses fers forgés, sa vaste nef, ses voûtes imposantes. Tout cela a disparu : brisé, tordu, brûlé. Il ne reste plus que les murs, c'est-à-dire une croix.

Je me reporte à deux mille ans en arrière. J'erre comme une âme en peine sur le mont Golgotha. La foule s'est dispersée. Jean est parti, emmenant Marie, Jésus a été enseveli. Il n'y a plus personne, plus rien qu'une croix grossière, maculée de sang, hérissée de clous, pitoyable souvenir de ce qui fut un grand drame.

Mais Jésus a dit : « Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Dans la désolation des ruines, une grande espérance demeure. La croix, qui parut l'instrument de la défaite, l'aboutissement dérisoire d'une ambition démesurée, cette croix qui scandalisa jusqu'aux apôtres eux-mêmes, est partie à la conquête du monde. Je l'ai là sous les yeux, dans sa nudité primitive. Elle est parvenue jusqu'aux extrémités de la terre, s'offrant à nos rudes épaules de Bretons comme un fardeau en même temps qu'un refuge.

Cette croix, réduite aujourd'hui à des pierres mutilées et des marbres brisés, redeviendra un jour la maison de Dieu et notre demeure commune. Je souhaite qu'elle retrouve sa splendeur passée. Mais jamais plus je n'oublierai que l'église est une croix, et que « hors de la croix, il n'y a point de salut ».

En rebâtissant ma propre demeure à l'ombre de l'église, c'est sous le signe de la croix que je la reconstruirai. Et si cette joie m'est refusée, je me souviendrai que le

gnage du savant examinateur, et j'y attache plus d'importance qu'aux promesses non tenues des autres. Si surhomme il y a, pleinement grand et bienfaisant, il ne germe, il ne se développe, il n'atteint son achèvement que par la pénitence, que par le dépassement de l'abondance, que par le renoncement et le sacrifice de soi.

Mon Sauveur me l'avait enseigné par sa quarantaine au désert. Son enseignement est encore fait pour l'homme qui veut grandir et être heureux. Sa sainte quarantaine, mon Carême, sont loin d'être démodés.

R. G.

Fils de l'homme n'avait pas une pierre où reposer la tête. Condamné malgré moi à une pauvreté que je n'aurais sans doute pas eu le courage d'embrasser de plein gré, membre d'une paroisse dont les observateurs superficiels vont jusqu'à dire qu'elle n'existe plus, parce qu'elle est dépouillée de tout, je me trouve, par la force des choses, une ressemblance plus grande avec mon Sauveur. Il ne me reste plus qu'un petit effort à faire pour que ses plus douces consolations, ses appels les plus pressants, s'appliquent à moi directement et trouvent dans mon cœur un écho favorable. « Bienheureux les pauvres en esprit »... « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se re-

nonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. »

Dans le plan divin, la pauvreté n'est pas un obstacle au succès des grandes entreprises. La civilisation chrétienne a creusé ses fondations dans le dénuement. Pour avoir faim et soif de la justice, il faut d'abord avoir eu faim et soif d'autre chose. Je sais que cette parole est dure à entendre. Mais à la suite de Jésus, des millions de chrétiens l'ont comprise. Si j'étais tenté de me laisser abattre par l'épreuve, l'Evangile me rappellerait qu'il n'y a pas tellement loin de la désolation du Vendredi-Saint au triomphe du dimanche de Pâques.

J. G.

En regardant le ciel de mars

Le ciel d'hiver va bientôt disparaître, nous rappelant la lente et majestueuse évolution des astres comme celle des êtres et des choses. Avant que ne s'évanouissent les brillantes constellations hivernales, nous regarderons encore une fois le ciel, un soir qu'il consentira à se débarrasser de ses nuées car, depuis longtemps, les nuits n'ont guère été propices à l'observation. Nous nous tournerons vers l'Ouest, puisque les astres éclatants qui faisaient miroiter leurs feux dans la région du méridien pendant tout l'hiver, s'acheminent désormais vers le couchant. C'est donc par là que nous retrouverons, vers 22 heures : Orion, le Taureau, le Cocher, les Gémeaux, le Petit et le Grand Chien. Nous verrons là le splendide rassemblement d'étoiles de première grandeur que nous connaissons déjà : Aldébaran, Bételgeuse, Rigel, Capella, Procyon et Sirius. Plus avant dans la nuit, les constellations d'été font leur apparition.

En même temps que les étoiles brillantes nous en verrons d'autres plus petites, disséminées un peu partout et nous ferons une constatation : c'est que leur densité s'accroît à mesure que le regard s'approche du ruban d'argent de la Voie Lactée. Si la répartition des étoiles était homogène, l'éclat du ciel serait le même partout. Comme il n'en est pas ainsi, les astronomes en concluent que le milliard d'étoiles visibles à l'œil nu ou à l'aide des grands instruments forme un seul ensemble très aplati qui constitue l'irrégulière traînée galactique. Celle-ci n'est en effet, qu'un prodigieux amas d'étoiles, lequel, vu par la tranche, donne l'impression de quelque chose de confus. William Herschell, vers 1810, à l'aide des télescopes qu'il construisait lui-même, fut le premier humain à voir nettement la Voie Lactée se résoudre en étoiles.

Depuis une quarantaine d'années notre connaissance de l'Univers s'est considérablement élargie, d'abord grâce aux instruments géants des grands observatoires américains qui permettent au regard de l'homme de plonger plus avant dans les profondeurs du ciel, et grâce aussi aux puissantes ressources de la physique moderne. La mesure directe de leur distance au moyen de la parallaxe (mesure angulaire) n'est possible que pour quelques centaines d'étoiles seulement. Mais l'analyse spectrale, par comparaison, a permis de calculer la distance de plusieurs milliers d'autres étoiles. La distance qui nous sépare des astres est si considérable que les mesures habituelles s'avèrent insuffisantes. Il a fallu chercher une unité en rapport avec les chiffres à exprimer, et l'année de lumière est le terme adopté. La distance des astres s'énonce donc en années de lumière, et

l'on demeure confondu en considérant que la lumière, à 300.000 kilomètres par seconde, met douze heures pour traverser le système solaire et quatre ans pour atteindre l'étoile la plus proche. Pour évaluer les distances les plus considérables, l'astronome se sert d'une unité encore plus grande, le parsec (abréviation de l'expression parallaxe-seconde) : c'est la distance à laquelle le rayon de l'orbite terrestre — 150 millions de kilomètres — est vu sous un angle de une seconde. Le parsec correspond à 3 années 1/4 de lumière (3.259). Comme on le voit, c'est à peu près la distance qui nous sépare de l'étoile la plus proche. A ce propos, remarquons que les étoiles les plus faibles ne sont pas nécessairement les plus éloignées. C'est souvent l'inverse. Ainsi, le scintillant Sirius est un soleil très lointain qui brille à quelques centaines d'années de lumière de la terre. C'est pourquoi, à l'heure où vous le verrez faire miroiter ses feux, peut-être sera-t-il déjà un astre mort.

Avez-vous quelquefois songé, avec le poète, aux étoiles éteintes ?

... Pourtant elle est si loin depuis des mille ans

Qu'elle va froide et solitaire,
Le suprême rayon échappé de ses flancs
N'a pas encore touché la terre...

Mais, nous disions donc que, grâce aux grands télescopes qui ont permis de mesurer le diamètre des étoiles, de résoudre les amas globulaires, les nébuleuses spirales, et de les photographier, nos perspectives au sujet de la structure de l'Univers visible se sont singulièrement élargies. L'hypothèse généralement adoptée depuis quelques années admet que l'Univers est constitué par de vastes amas stellaires situés à peu près dans le même plan. La Voie Lactée elle-même est composée de plusieurs de ces amas. Vus en perspective, il se superposent et, ce qui contribue encore à donner à la ceinture galactique son aspect de continuité, ce sont les innombrables étoiles de notre propre groupement dont le semis se répandant autour du ciel se confond avec les étoiles des formations voisines. Quant à la forme de l'amas où nous sommes plongés, il est permis de supposer qu'elle affecte une allure spirale, le soleil se trouvant placé dans l'une des spires.

L'amas stellaire auquel nous appartenons aurait un diamètre de l'ordre de 120.000 années de lumière. Jugez, d'après cette estimation, des dimensions de l'Univers visible, de la place occupée par la Terre dans ce vaste ensemble et, sur ce globe ridicule, l'importance de chacun de nous !

Aussi quand par une belle nuit sans lune, alors que les étoiles scintillent de tout leur éclat, le regard scrute le firmament cherchant à percer le mystère des profondeurs noires, l'esprit demeure d'abord confondu puis, soudain pris de vertige, il se détourne de cette contemplation qui l'épouvante.

« Coeli enarrant gloriam Dei », a écrit le Psalmiste. Oui, certes, les cieux racontent la gloire de Dieu et, ajouterons-nous, manifestent sa puissance, cette puissance qui se révèle non seulement par l'existence des abîmes célestes incommensurables, mais encore, d'une manière analogue et tout aussi stupéfiante, dans le domaine de l'infiniment petit. Considérez l'atome, objet des derniers travaux de la science : sa structure — un noyau central autour duquel évoluent les particules électriques — semble calquée sur les systèmes sidéraux mais à une échelle tellement infinitésimale qu'il est impossible d'en mesurer les dimensions avec précision et certitude.

Depuis des millénaires l'homme avance pas à pas dans le domaine de la connaissance, mais, à mesure qu'il progresse, il constate que les limites de ce vaste champ reculent constamment, à la manière du mirage que poursuit le voyageur dans le désert et, avec désespoir, il se rend compte que la Terre aura le temps de disparaître avant que la nature lui ait livré la totalité de ses secrets.

VAL-ANDRYS.

POISONS

Une librairie quelque part en France; sur la devanture, une affiche : « Location de livres. » Une cliente, toute jeune, dix-sept à dix-huit ans, feuillette, l'air indécis, le catalogue; sa sœur, jeune femme, à la mise et à l'air sérieux, s'impatiente : « Je renonce à t'attendre, tu me rejoindras chez Simone. »

A peine a-t-elle quitté le magasin que la jeune fille demande le numéro 78, d'une voix légère comme un souffle, et elle se sauve, emportant, nouvelle Eve, le fruit défendu, dissimulé au fond d'un grand sac, car c'est bien le fruit défendu.

Une vieille dame, présente à la scène, s'est emparée du catalogue : Voyons, 74, 76, 78... Horreur ! Mais il faut courir après cette enfant, lui enlever ce livre de gré ou de force. C'est l'œuvre d'un impie et d'un débauché qu'elle emporte ! Œuvre dont elle n'a même pas osé énoncer le titre révélateur. La jeune fille est loin, la vieille dame se rabat sur le libraire : « Vraiment, monsieur, je m'étonne que vous donniez à une jeune cliente cet ouvrage licencieux... »

Le commerçant hausse les épaules : « Si j'avais présenté quelque objection, ma cliente m'aurait dit : ce livre est pour mon père... Vous désirez madame ? »

La question rappelle à la vieille dame qu'elle est dans le magasin pour acheter de l'encre et non pour défendre la morale outragée.

Changement de décor : une pharmacie : « Je voudrais du laudanum, monsieur. — Vous avez une ordonnance ? — Non, monsieur. — Alors, impossible, madame. — Mais quelques gouttes seulement ? — Inutile d'insister. » La cliente s'en va déconfite, et le préparateur bougonne !

« Du laudanum ? Plus souvent qu'on leur donnera du laudanum pour s'empoisonner et empoisonner les autres, exprès ou pas exprès. »

La vieille dame, cette fois en quête de pastilles, se remémore sa rencontre chez le libraire. Eh ! quoi, tandis que les chimistes n'ont le droit de se livrer à la fabrication ou à l'emploi de substance vénéneuse qu'après déclaration faite au maire de la commune, que les pharmaciens ne peuvent, sans contrevenir gravement à la loi, vendre ces mêmes produits à leurs clients, autrement que sur ordonnance et qu'ils sont tenus de se soumettre à un contrôle sévère, des empoisonneurs publics, sûrs de l'impunité, répandent dans le monde, sous forme de livres, de revues, de brochures, des poisons, savamment manipulés ou grossièrement triturés par eux ? Ces poisons seraient donc moins dangereux parce que, au lieu de s'attaquer au corps, comme la digitale, l'arsenic et autres, si soigneusement mis hors de portée des gens ignorants ou mal intentionnés, ils causent préjudice à l'âme ! Et quel préjudice, que de cœurs souillés, d'esprits irrémédiablement faussés par de mauvaises lectures !

Bien grande apparaît la responsabilité

des parents qui ne veillent pas à ce que leurs enfants n'aient jamais entre les mains un livre suspect ; quelques rondes nocturnes les fixeraient peut-être sur le danger d'être trop confiants ; il y a cent à parier contre un que la jeune personne rencontrée chez le libraire, profitera du calme de la nuit pour apprendre du numéro 78 ce qu'est la vie et quelles joies elle réserve aux audacieux qui osent en cueillir toutes les fleurs, ces « Fleurs du mal » aux parfums mortels.

Pour remédier aux manques de jugement et aux faiblesses de la prudence humaine, si souvent prise en défaut, il y a une prudence surnaturelle avant tout soucieuse du bien des âmes, c'est elle qui préside à la création et veille à la bonne organisation des bibliothèques paroissiales, point n'est besoin de lui confier la clef de l'armoire aux poisons, elle les proscriit avec grand soin de son domaine et s'efforce d'administrer de puissants antidotes aux imprudents qui se sont empoisonnés... ailleurs.

R. S.

Mon « Bébé » de... 80 ans !

Ni plus. Ni moins ! un mètre quatre-vingt... et même un peu plus, les moustaches d'une envergure impressionnante, la prestance d'un sergent-major de marsouins ; voilà mon poupon ! Et choyé, entouré, dorloté, gâté, pire qu'un fils unique de cinq ans, ma parole !

Comment je l'ai adopté ? L'histoire est bien simple. Vous vous rappelez les premiers bombardements de Brest, dites ? Et l'évacuation, à faire pleurer, de nos pauvres petits vieux ! (Oh ! les Petites-Sœurs de l'Assomption avec eux !... des mamans, pour dire le vrai !...) Bref, mon « fils » partit, paraît-il (car je ne le connaissais pas du tout), pour un endroit qu'il n'avait pas choisi : dans le tas avec les autres. De Plourin à Lesneven, de Lesneven à Plou, de Plou à Lann et à Loc et un beau matin... le voilà qui débarque en ambulance, juste sous ma fenêtre, à la porte de l'hôpital.

La Supérieure se presse, et puis, elle s'arrête pile.

— De nouveaux pensionnaires ? ! Impossible, monsieur ! Nous avons déjà deux malades dans chaque chambre d'une personne, je ne peux pas... non... Regrette, Navrée... mais la place, l'hygiène, l'inspecteur... Pardonnez-moi !

Alors, de mon lit, j'entends du monde qui sanglote et une voix désespérée qui hurle :

— Renvoyé de Plou... Renvoyé de Lann. Faut arriver ici pour être renvoyé encore ! Vaut mieux nous jeter à l'eau tout de suite, sans cœur qu'ils sont tous...

Mettez-vous à ma place. Est-ce que ce sont des choses qu'on peut supporter ça ? Je bondis en bas vers la Supérieure, Je la supplie. Je lui explique.

— Ma mère, si vous vouliez, ma chambre pourrait peut-être ?

— Peut-être ! Vous allez fort ! Et si je les loge — deux impotentes et un aveugle — qui fera le service, puisque déjà nous n'arrivons pas ?

— Moi je prends l'aveugle... Anna et Thérèse prendront les deux vieilles, je suis sûre... c'est oui, ma Mère ? Vous verrez comme ils seront propres ! Nettoyés, lavés, briqués, frusqués, nourris, endormis ! On se charge de tout.

— Dans ces conditions, bien sûr... A la guerre comme à la guerre ! comptez sur moi.

Et depuis ce jour, je ne connais plus un instant de repos... Quelle chance ! Jugez vous-même : A neuf heures, lever de « Bébé ». Toilette, soins, sondes, pansements... Vers 10 heures, courte promenade jusqu'à la chambre de sa belle-sœur, infirme (sa femme est morte trois mois après son arrivée à l'hospice). La, Anna vient lui lire le journal, avec explications, pendant que je remonte faire mon ménage à moi. Je m'allonge un quart d'heure, le temps de rattraper mon souffle... et il est déjà l'heure de mettre le couvert de monsieur et de l'aider à manger.

Après le déjeuner, coucher de Bébé pour la sieste !... Ouf !... Il ne faut pas manquer ma cure de repos : si la fièvre allait reprendre et interrompre mon service d'infirmerie ! A quatre heures, re-lever, re-promenade, re-lecture, souper et, à 8 heures, re-coucher ! Oh ! cette cérémonie : le cauchemar de toute ma journée !... Après les soins, la toilette et le reste, il s'agit d'écouter avec une patience d'ange les litanies de recommandations.

— Là ! à droite, sous mon oreiller, ma fiole d'eau de Vichy... A gauche, mon louzou pour dormir !... Yvonne, où avez-vous mis ma boîte à sucre ? et mes pastilles ? et mes allumettes ? et ma bougie ?

Et quoi encore ? Des fois, je n'en peux plus, et je file sans border mon « bébé »... Alors une voix de stentor gronde :

— Tonnerre de Brest ! Vous voulez que je crève de froid cette nuit ?...

C'est vrai !... Ne négligeons rien de notre service... Et louons le Seigneur ! Malgré la maladie, malgré la pauvreté, malgré la réclusion forcée, je peux aider mon prochain à vivre, et surtout à bien mourir ! Comme je suis heureuse !

C'est une Brestoise qui écrivit cette lettre à sa section, une adhérente de l'Union Féminine Civique et Sociale.

Ce n'est pas beau ça ?

Claire STEPHAN.

Qui a droit à la retraite des vieux ?

A la demande de plusieurs personnes réfugiées et démunies de ressources suffisantes pour vivre, nous reproduisons dans « L'Echo » les conditions essentielles des lois du 13 septembre et du 7 octobre 1946, qui ont modifié les dispositions antérieures concernant la retraite des vieux.

I. — BENEFICIAIRES DE LA RETRAITE DES VIEUX

1°) Tous les vieillards de nationalité française et résidant en France métropolitaine, qu'ils aient été assurés sociaux ou non ;

2°) Agés de 65 ans (ou de 60 ans en cas d'invalidité au travail) ;

3°) Dont les ressources ne dépassent pas 36.000 francs par an pour une personne seule, 51.000 francs pour un ménage si un seul des conjoints a droit à l'allocation, et 43.000 francs s'ils y ont droit tous les deux ;

4°) Qui n'ont pas droit à la retraite des vieux travailleurs ;

5°) Qui ne sont pas titulaires de l'une des pensions, retraites, allocations, ni au secours viager, énumérés par la loi.

II. — TAUX DE LA RETRAITE

1°) Jusqu'au 1^{er} avril 1947 : allocation provisoire uniforme de 700 francs par mois ;

2°) A partir du 1^{er} avril 1947 :

— S'il s'agit d'un célibataire, veuf, le taux de l'allocation sera annuellement de : 18.000 francs à Paris, Seine, Seine-et-Oise ;

15.000 francs dans les villes de plus de 5.000 habitants ;

12.000 francs dans les villes de moins de 5.000 habitants.

— S'il s'agit d'un vieillard qui est marié, le taux de l'allocation est fixé comme suit :

Dans le cas où un seul des conjoints a dépassé 65 ans, l'allocation ci-dessus est majorée de 4.000 francs, si le conjoint est à la charge du bénéficiaire de l'allocation ;

Dans le cas où les deux conjoints ont dépassé 65 ans et où tous les deux ont donc droit à l'allocation, cette allocation ne sera cependant pas double, mais la seconde allocation ne sera que la moitié de l'allocation entière.

Dans tous les cas, si l'intéressé ou les intéressés justifient avoir eu au moins trois enfants, l'allocation est majorée de 2.000 francs.

III. — COTISATIONS

Pour financer cette retraite des vieux, la loi prévoit évidemment une cotisation.

Cette cotisation est due par tous les Français à la seule exception des salariés qui payent déjà à la Sécurité Sociale, des enfants à charge jusqu'à 20 ans, des personnes âgées de plus de 65 ans qui n'exercent aucune activité professionnelle ou qui sont titulaires d'une pension de vieillesse ou d'une allocation aux vieux.

Le taux de cette cotisation est de 9 % du revenu, avec un minimum et un maximum.

La cotisation est due à partir du 1^{er} janvier 1947.

IV. — DOSSIER A CONSTITUER

Les personnes âgées qui veulent obtenir cette allocation aux vieux doivent constituer un dossier qui comporte:

1°) Une demande d'allocation — retraitée des vieux — sur formule spéciale délivrée par la mairie ou par une caisse de Sécurité Sociale;

2°) Un extrait de naissance délivré par la mairie du lieu de naissance;

3°) Un certificat de domicile au 1^{er} janvier 46, visé par le maire;

4) S'il y a lieu, un certificat d'inaptitude au travail (pour les personnes entre 60 et 65 ans).

Le dossier est à adresser, en principe, au contrôleur des contributions directes.

Note sur le chant liturgique

Maîtrise paroissiale

On lit dans la biographie du regretté Mgr Roull, de M. le chanoine Saluden (page 78) que, d'après les Bénédictins de Solesmes la paroisse Saint-Louis de Brest était celle à laquelle revenait en France le mérite d'avoir popularisé le mouvement grégorien.

Je le crois facilement, ayant eu l'honneur de participer aux fastes grégoriennes qui caractérisèrent, à une certaine époque, les offices de Saint-Louis.

Et l'occasion m'ayant ensuite trop souvent été offerte d'entendre des offices dans plusieurs grandes villes de France, j'ai été frappé du manque total d'organisation des maîtrises, maîtrises d'enfants en particulier. Quant au rythme grégorien, indispensable à la bonne exécution du chant, il paraissait absolument inconnu.

Il n'est donc pas téméraire ni même chauvin d'affirmer que les offices de Saint-Louis, aussi bien préparés les dimanches verts que les jours de grande fête, laissaient loin en arrière ce que l'on pouvait entendre ailleurs.

Ne trouvez-vous pas qu'une étude sur les maîtrises devait trouver sa place dans ce journal qui, non seulement, évoque le passé d'une paroisse si chère, mais doit maintenant préparer l'avenir, afin que la louange solennelle et officielle du Bon Dieu trouve dans la future organisation paroissiale la place prépondérante qui lui revient.

Nous étudierons successivement ce que devrait être le chant des offices paroissiaux, la formation d'une maîtrise, les qualités indispensables que doit présenter son directeur, le rôle de cette maîtrise aux différents stades de son évolution; enfin, nous terminerons par un bref exposé sur le rôle si important de l'organiste du chœur.

Qu'il me soit permis de dédier ces quelques lignes à mes anciens maîtres, MM. le chanoine Le Berre et l'abbé Neildé, et aussi au grand artiste qu'était M. Guillermit; les circonstances de guerre l'ont fait mourir loin d'une église où il se dévouait depuis cinquante ans à la cause grégorienne. Hélas! le grand orgue de Saint-Louis, dont il fut l'âme, n'aura pas pu lui adresser une suprême harmonie.

Il ne faut pas que la semence jetée par ces pionniers soit tombée sur une terre aride. La maîtrise de Saint-Louis revivra et, j'en ai le ferme espoir, saura

Mois de mars mois de saint Joseph

« Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ. »

D'être l'époux de Marie, d'être le père putatif et nourricier de Jésus, Joseph en tire toute sa grandeur et tous ses titres de gloire.

Il en tire aussi toute sa puissance d'intercession.

« Le Très-Haut, proclame sainte Thérèse d'Avila, donne seulement grâce aux autres saints pour nous secourir dans tel ou tel besoin; mais le bon saint Joseph étend son pouvoir à tout. Je ne me souviens pas de lui avoir jamais rien demandé qu'il ne me l'ait accordé; et je ne puis penser sans étonnement aux grâces que Dieu m'a faites, aux périls tant de l'âme que du corps dont il m'a délivrée par l'intercession de saint Joseph. Connaissant par une longue expérience son étonnant crédit auprès de Dieu, je voudrais persuader à tout le monde de l'honorer d'un culte particulier; car je n'ai jamais connu personne qui l'ait invoqué sans ressentir les effets de sa protection. »

Honorer saint Joseph, tout au long de Mars, recourir à sa puissante intercession dans nos ruines et nos misères, nous le ferons avec grande joie et grande espérance.

Tout pour Jésus, tout par Marie, tout à l'initiative de saint Joseph! Ce sera notre devise à la vie et à la mort.

NAISSANCES

— Suzanne, quatrième enfant de M. et Mme Robert Le Goff, 52, rue Arago, Brest.

— Gilles, premier enfant de M. et Mme Julien Derrien, 13, rue Georges-Maertens (Lille), le 1^{er} janvier 1947.

— Annick, premier enfant de M. et Mme Paul Zeisel, 3, cité de Phalsbourg (Paris 11^e), le 2 janvier 1947.

— Premier enfant de M. et Mme Charles Le Roy, Saint-Renan, le 18 janvier 1947.

— Le commandant et Mme Buttet sont heureux de vous faire part de la naissance de leur huitième enfant, Yves, à Dakar, le 31 août 1946.

Vives félicitations.

MARIAGES

— M. Henri Douguet, lieutenant d'infanterie coloniale, avec Mlle Solange Thiourt, à Saint-Ouen-l'Aumône (S.-et-O.), le 17 février 1947.

— M. Yves Cujard avec Mlle Marie-Louise Bourbigot, et M. François Bourbigot avec Mlle Jeanne Bellec, au Bouguen, le 22 février 1947.

Vœux de grand bonheur.

DÉCÈS

— Mme Marie Merrien, 10, rue Malakoff, église Saint-Martin, 30 janvier 1947, cimetière de Brest.

De Profundis.

remettre en honneur l'exécution parfaite des mélodies grégoriennes. Le grand Roi, son saint Patron, qui assistait chaque jour aux offices solennels, daignera l'aider dans cette tâche.

(A suivre.)

G. B.

HORAIRE DES OFFICES

Chapelle: 11, rue de l'Harteloire

Sur semaine. — Messe à 7 h. 30.

Le dimanche. — Messes à 7 h. 30 et 9 h. 30.

Vêpres, à 17 heures.

CATECHISMES

Le jeudi, à 10 heures.

Le dimanche, à 10 h. 30.

Centre religieux du Bouguen

MESSES

Le dimanche. — Messes basses à 7 h. 1/2 et 9 heures; grand-messe à 10 h. 1/2; Salut à 18 heures.

Sur semaine. — Messes à 7 heures et à 8 heures.

CATECHISMES

Enfants nés en 1934-35: jeudi à 9 heures; lundi à 13 heures.

Enfants nés en 1936: jeudi à 10 heures; mardi à 13 heures.

Enfants nés en 1937: jeudi à 11 heures; vendredi à 13 heures.

Enfants nés en 1938-39-40: Jeudi à 11 heures.

CONFESSIONS

Tous les jours de 7 h. 1/2 à 8 heures; tous les samedis de 16 h. 30 à 19 heures; tous les dimanches à partir de 7 h. 1/4; le jeudi précédant le premier vendredi du mois de 16 h. 30 à 19 heures.

La confession mensuelle des enfants a lieu le mercredi précédant le premier vendredi du mois.

CHORALE

Répétition tous les mercredis à 20 h. 30.

VISITE DE LA PAROISSE

La visite du Bouguen-Ouest est terminée. Nous continuons celle du Bouguen-Est. Ensuite nous verrons le Bouguen-Centre, Nord, la Digue, Kergoat et Lanrédec.

Abonnements à l'ECHO

Ordinaire, 50 francs; d'honneur, 100 francs

C. C. P. Rennes n° 930-82

M. Le Gall R., prêtre, 11, rue de l'Harteloire, Brest (Finistère)

Associations féminines non catholiques

— Union des Femmes Françaises (U.F.F.), 21, avenue des Champs-Élysées, Paris (18^e).

— Comité des Ménagères, 74, boulevard de Sébastopol, Paris (2^e).

— Union des Jeunes Filles de France, 50, boulevard de Courcelles, Paris (17^e), section féminine récemment reconstituée de l'Union des Jeunes Femmes Républicaines de France (U. J. R. F.).

— Ligue Française pour le droit des Femmes, 3, rue Victor-Massé, Paris (9^e).

— Association des Familles de Fusillés, 55, rue Pierre-Charron, Paris (8^e).

— Amies de la Paix, organisée par la section française de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes.

Le gérant: R. LE GALL

Imp. Commerciale du « Télégramme », 25, rue Jean-Macé, Brest